

COURS à : Bastille (11°B) Voltaire (11°V) Daumesnil (12°)
 Italie (13°) Plaisance (14°) Convention (15°) Lourmel (15°)

Votre N° AIMP

FICHE D'ADHESION 2009-2010

à l'Académie Musicale du :

11B 11V 12
 13 14 15

(cochez une case et une seule)

Merci de vérifier, corriger les informations pré-saisies et valider par votre signature

Nouvel adhérent oui non

Date de naissance : .../.../.....

Niveau solfège 2009-2010 :^{ème} année

M. Mme Melle.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

S.V.P. écrire votre Email en majuscule

E.mail :

E.mail prof. :

Tél dom. :

Tél dom.2 :

Tél bur. :

Tél bur.2 :

Portable 1 :

Portable 2 :

Ci-joint l'adhésion 2009-2010 de **57€**
 par chèque (à part séparé des prestations) espèces

Nom du payeur :

Profession (élève adulte) :

(mineur) père :

mère :

Autorisation de sortie : je soussigné(e)....., représentant legal de cet élève adhérent :

Autorise à partir seul de(s) l'Académie(s) Musicale(s) après le(s) cours suivi(s) ou en cas d'absence d'un professeur.

N'autorise pas à partir seul de(s) l'Académie(s) Musicale(s) après le(s) cours suivi(s) ou en cas d'absence d'un professeur. **Signature :**

Scolarité en 2009-2010 Maternelle petits Primaire CP Collège : classe _____

Age: Maternelle moyens Primaire CE1 Lycée: classe _____

Maternelle grands Primaire : classe _____ Autre: _____

Comment avez vous connu l'Académie?

Bouche à Oreille Tracts
 Vitrine Affiches
 Internet (préciser) Autres (préciser)

 Annuaire

Affiches ou tracts, précisez où :

Conservatoire Médecin
 Ecole Bibliothèque
 Affichages associatif Discothèque
 Crèche Autres (préciser)

Autorisation pour l'AIMP d'utiliser des images animées ou non et des productions sonores de l'élève:

Non Oui à usage interne Oui à usage interne et externe

Il est bien entendu que l'adhérent par l'apposition de sa signature :

1) s'engage à respecter la documentation 09-10 de la fédération AIMP, qui tient lieu de règlement intérieur pour toutes les Académies Musicales, son tarif et les conditions d'annulation dont il a pris connaissance.

2) s'engage à respecter les lois en vigueur, notamment la loi interdisant l'usage de la photocopie des partitions de musique éditées et de logiciels sans licences. En cas de non-observation des dispositions législatives en la matière de la part de l'adhérent, l'Académie serait en droit d'exclure de l'association le contrevenant sans aucun remboursement ni préavis. Les Académies et les enseignants seraient dégagés de toute responsabilité envers l'infraction constatée.

Date : ____/____/ 200__

Signature :

